

**Compte-rendu**  
**Conseil municipal du jeudi 19 novembre 2020**

Conseillers municipaux présents : Christelle Cuenot, Germain Bilat, René Gruhier, Carlos Madeira Branco, Michel Maschino, Julien Olivier, François Carquigny, Marie-Jo Pialat, Mylène Griset-Mesnier, Lucie Baudier.

Conseillers municipaux excusés : Catherine Gerber.

Secrétaire de séance : Lucie Baudier.

Madame le Maire déclare le quorum atteint et la séance ouverte.

➤ **1/ Etat d'assiette ONF**

Madame le Maire rappelle le programme d'assiette 2021 présenté au précédent conseil puisque les questions qui ont été soulevées ont trouvé réponses : proposition de la parcelle 21 à l'affouage, en futaies affouagère.

*Le Conseil municipal adopte ce programme d'assiette.*

➤ **2/ Renouvellement du bail de chasse**

Madame le Maire présente le bail de chasse :

Le bail de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) est arrivé à échéance le 30 septembre 2020. Ce bail concerne les bois communaux suivants :

- Bois de Vermot,
- Bois de Grachaux,
- Bois de beau chêne,
- Bois de la Galloise

Le tout d'une contenance de 570 hectares.

Le montant annuel du droit de chasse, convenu dans ce bail, était de 1 435 € en 2016 et évolue de 5 % chaque année soit 1 831 € pour 2020.

*Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le renouvellement du bail dans les mêmes conditions : sa durée (actuellement de 6 ans renouvelable) et son montant soit 1 831 € pour 2020 (+ 5 % /an).*

➤ **3/ Contrat secrétariat de mairie**

Madame le Maire explique que deux délibérations existent concernant le poste de secrétaire de mairie, cependant, il y a lieu d'apporter des modifications :

- indice de rémunération pour 2021,
- possibilité d'embauche d'un agent contractuel.

*Le Conseil municipal accepte à l'unanimité ces modifications afin de prévoir une embauche (et prévoir la rédaction d'un CDD) au 01/01/2021.*

➤ 3/ Renouvellement de l'adhésion à l'agence départementale Ingénierie 70, pôle ADS

La convention avec Ingénierie 70, pôle ADS, en charge de l'instruction des actes d'urbanisme arrive à son terme, il convient de la renouveler (renouvelable tous les 5 ans).

A titre d'information, les prix sont de :

Nature de l'acte	Montant en € TTC
Certificat d'urbanisme d'information (CUa)	30
Certificat d'urbanisme opérationnel (CUb)	55
Déclaration préalable Simple sans taxe (DP)	80
Déclaration préalable avec taxe d'aménagement (surface taxable)	170
Permis d'aménager pour division foncière	170
Permis d'aménager (PA)	350
Permis de construire (PC)	270
Permis de démolir (PD)	215

*Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la reconduction de cette adhésion avec le pôle ADS d'Ingénierie 70 selon les mêmes termes.*

➤ **Questions diverses :**

- Proposition de renouvellement de la convention d'assistance sur le logiciel E-Magnus avec Ingénierie 70 : il est proposé de regarder le contenu du contrat avant de se prononcer.
- Désignation des membres de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs), remise des courriers aux délégués titulaires et suppléants, ainsi qu'aux personnes non retenues, suite à proposition du conseil.
- Validation du document de présentation de l'ordre du jour des conseils municipaux (en pdf).
- Déménagement de la mairie : attente du déménagement des affaires du Comité des Fêtes pour faire un état des lieux de l'électricité avant déménagement de la mairie (en décembre).
- Avenant au marché de voirie - Rue des Romains :

Marché voirie (€ H.T.) – Modifications éléments de marché

Montant initial du marché	79 384,50 €
Variation marché / travaux réalisés	- 2 336,83 €
	= 77 047,67 €
Travaux fin de chantier :	+ 31 558 €
-Trottoirs en enrobés (21 229 €)	
-Mise à niveau tampons EP sous grave bitume (1 930 €)	
-Plots lumineux solaires (780 €)	
-Branchement EP particuliers (964 €)	
-Différentes mise à niveau bouches (5 750 € + 350 € + 555 €)	
Montant total du marché	= 108 605,67 €

- Point CCPR : mise en place d'un conseil citoyen à la CCPR avec tirage au sort de 4 personnes dans les listes électorales communales.
- Des administrés demandent à être informés des lieux de chasse le week-end : il est suggéré de solliciter Mathieu Jasmin pour obtenir cette information.
- Opération Noël des enfants : spectacle annulé. Il est proposé d'offrir un cadeau aux enfants avec l'enveloppe non utilisée. Des flyers seront distribués pour que les enfants nés en 2010 et après soient recensés.
- Sapins de Noël : achat de sapins de Noël à l'APE de l'école d'Etuz pour mettre devant la mairie et à Grachaux. Les enfants pourront venir les décorer à partir du 5 décembre.
- Présence verte : financement de la moitié du matériel présence verte par la mairie (voté par l'ancien Conseil municipal). Il est proposé de communiquer sur cette aide pour la faire connaître.
- Secrétariat de mairie fermé : du 30 novembre au 6 décembre 2020.

➤ **Tour de table des délégués de commission pour un point sur avancement des dossiers :**

- Commission Voirie : Présentation de la fiche de cotation des rues.  
En priorité (travaux de réfection nécessaires et urgents) : rue des Quenessières, voie de chaux, chemin neuf (élargissement de la route avec tubage du fossé pour évacuation des eaux de pluie), rue des Crâlots.
- Commission Urbanisme : Travail en cours sur le dossier terrain Billotte et avis donné sur 2 PC.
- Bâtiments Communaux : Le service ABF est venu expertiser le bâtiment communal et va faire des propositions pour la rénovation des différentes parties du bâtiment.
- Sécurisation des arrêts de bus : Travaux d'aménagement de voirie sur l'arrêt de bus de Grachaux engagés et réflexion sur la sécurisation de celui de Oiselay en cours.
- Commission chemins ruraux : Un point spécifique sera prévu au prochain conseil.
- Commission aménagement et nouveaux équipements : l'étude des devis de terrassement et de fournitures des structures est en cours. La commission nous fera une proposition lors du conseil municipal de décembre. La DP est en cours d'instruction.

Le Maire  
Christelle CUENOT.

